

# CERTIFICAT DE PRISE EN CHARGE

d'un étudiant non ressortissant de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen

Je soussigné(e), *(à compléter par un parent ou un tuteur avec la personne qui doit être prise en charge)*

Fait à Paris , le

Signature

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, le fait :  
1°) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait